Cinquante-sixième année. - N ° 228 A Jeudi 24 novembre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 905

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

838 230 340 RCS Toulouse.
NEXT4.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 62500.00 EUR.
Adresse : 4, Rue Jean Monnet, Za le Cassé II, 31240 Saint-Jean.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : Traxens. Forme : Société anonyme. Adresse du siège : Héliopolis 3, 16 rue Louis Leprince-Ringuet, 13013 Marseille. Capital : 1.797.510 EUR. Numéro unique d'identification : 750 626 871. Lieu d'immatriculation : Marseille. Société absorbée : NEXT 4. Forme : Société par actions simplifiée. Adresse du siège : 4, rue Jean Monnet, ZA Le Cassé II, 31240 Saint Jean. Capital : 62.500 EUR. Numéro unique d'identification : 838 230 340. Lieu d'immatriculation : Toulouse. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : 179.407 EUR. Actif : 1.413.790 EUR. Passif : 1.234.383 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Néant (fusion simplifiée à 100%). Augmentation de capital de la société absorbante : Néant (fusion simplifiée à 100%). Montant prévu de la prime de fusion : Néant (fusion simplifiée à 100%). Date du projet commun de fusion : 18 novembre 2022. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Société absorbante : le 21 novembre 2022 auprès du registre du commerce et des sociétés de Marseille. Société absorbée : le 18 novembre 2022 auprès du registre du commerce et des sociétés de Toulouse..